

Géo 1 - Maule

1-Situation et occupation du sol.

La commune de Maule, se situe dans le Nord du département des Yvelines. Ses communes limitrophes sont Aulnay sur Mauldre, Epône, La falaise, Bazemont, Kerbeville, Mareil sur Mauldre, Montainville, Andelu et Jumeauville. Son territoire se situe à l'ouest sur le plateau de Thoiry et à l'est dans la vallée de la Mauldre qui se jette dans la Seine quelques kilomètres plus au Nord.

Sur ce plateau, qui correspond aux 2/3 de la commune, on retrouve presque exclusivement des terres agricoles. Pour le tiers qui reste, dans la vallée de la Mauldre, on retrouve pour moitié de la forêt et pour l'autre moitié du bâti.

2-Le bâti.

Dans le bâti, on distingue les zones d'habitation et les zones d'activités (loisirs, équipements sportifs, commerces, écoles, pompiers, entreprises ...).

On peut aussi classer le bâti sous 4 formes différentes :

- le centre-ville qui est la partie la plus ancienne, avec des rues plutôt étroites et sinueuses et des maisons à plusieurs étages et collées entre elles. On y trouve à la fois des habitations et des activités notamment commerciales. Cette zone est assez petite.

- Les habitations collectives constituées d'immeubles avec de nombreux appartements. Cela ne concerne qu'un seul quartier à Maule : le Pré Poullet. Là aussi cette zone occupe un espace limité.

- Les zones d'activités ne sont pas vraiment regroupées à Maule, mais éparpillées. Il n'y a pas de grandes entreprises ou usines. On retrouve donc surtout des commerces ou des services (école, poste, gendarmerie, loisirs, banques ...)

- Le bâti qui occupe largement le plus d'espace à Maule, ce sont les maisons individuelles. Elles prennent de la place car elles ont souvent un jardin et qu'elles sont habitées par une seule famille.

3-Les déplacements quotidiens

En 2015, il y avait 5 800 habitants à Maule. Parmi eux, 2 494 avaient un emploi (il faut en effet enlever les enfants, les chômeurs et les retraités). Dans le même temps seulement 1 561 personnes travaillaient dans la commune. Cela veut dire que de nombreux habitants travaillent en-dehors de la commune où ils habitent (sachant que des habitants d'autres communes viennent également travailler à Maule).

Certains des Maulois peuvent d'ailleurs travailler loin de leur lieu d'habitation : Mantes la Jolie, Plessis, Saint Germain en Laye, à la Défense, Paris etc ...

Ainsi pour se déplacer c'est la voiture qui est très majoritairement utilisée car elle vous transporte de « porte à porte », et les routes desservent toutes les communes. En revanche, en région parisienne, le risque d'embouteillage est très important.

Les transports en commun, notamment le train (mais aussi le bus), sont moins utilisés malgré la présence d'une gare dans la ville. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas de gares partout ou qu'il peut y avoir de nombreux changements à faire avec de l'attente ...

Ceux qui se déplacent à pieds ou en vélo, sont peu nombreux car il faut que leur travail soit proche de leur domicile.

Les élèves, qui sont nombreux à Maule utilisent beaucoup plus les transports en commun (en particulier le bus) ou vont à pieds dans leurs établissements plus facilement.

L'inconvénient, d'une utilisation très majoritaire de la voiture comme moyen de déplacement est que cela engendre une pollution de l'air très importante. Le développement des transports en commun ou du covoiturage est sans doute la meilleure solution pour remédier à ce problème.